

Vacances
d'automne
2023

Accueil de loisirs

6-12 ans et 13-17ans

Deux sites
d'accueil :

Centre-ville

École Victor Hugo
Du lundi au vendredi

06 46 27 07 53

Belle-Étoile

École Louise Michel
Du lundi au vendredi

07 79 99 65 16

Accueil de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30

Inscriptions : à partir du 9 octobre 2023 à 9h

montivilliers.kiosquefamille.fr

En créant un compte sur le kiosque famille, vous pourrez consulter et modifier les activités réservées.
Le délai d'annulation et de réservation est de 48h avant l'activité*.

Besoin d'aide ? Le service Éducation Enfance Jeunesse se tient à votre disposition
pour vous aider à effectuer les démarches en ligne !

TARIF

Tarifs dégressifs en fonction du
quotient familial, consultables sur le
kiosque famille.

HORAIRES

- Du lundi au vendredi
- 8h30 – 12h15 / 13h45 – 17h30



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Avoir 6 ans révolus
- Renseigner la fiche sanitaire sur le kiosque famille et joindre :
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Une copie actualisée des vaccins obligatoires à jour
 - L'autorisation parentale de droit à l'image
- Fournir l'attestation de quotient familial de la CAF pour les Montivillonn et le dernier avis d'imposition pour les extérieurs

Inscription aux centres :

via le kiosque famille

Réservations :

via le kiosque famille à partir du **vendredi 13 octobre 2023 à 17h**

- ➔ Un mail de notification vous sera envoyé dès que la facture sera disponible en ligne dans votre espace personnel à l'issue de la période de vacances.
- ➔ Le règlement se fera via le kiosque famille ou au service Éducation Enfance Jeunesse.

Si vous n'avez pas d'enfant inscrit à la restauration scolaire ou au périscolaire,
merci de prendre contact avec le service Éducation Enfance Jeunesse.

***En cas d'annulation ou de modification**, la famille doit en informer le service Éducation Enfance Jeunesse :

- Par courriel à l'adresse jeunesse@ville-montivilliers.fr
- Sur le kiosque famille (<http://montivilliers.kiosquefamille.fr>)

Toute absence non justifiée ne peut donner lieu à une déduction.

Conformément aux articles du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous avez la possibilité de retirer votre consentement à l'utilisation de vos données à tout moment et ainsi d'exercer vos droits.

Pour cela, vous pouvez effectuer votre démarche :

- En vous rendant auprès de la Mairie de Montivilliers (avec un justificatif d'identité)
- En écrivant au Délégué à la Protection des Données sous pli confidentiel de la Ville de Montivilliers : Ville de Montivilliers – DPO, Place François Mitterrand – 76290 Montivilliers
- En envoyant un courriel au Délégué à la Protection des Données de la Ville de Montivilliers : [HYPERLINK «mailto:dpo@ville-montivilliers.fr» dpo@ville-montivilliers.fr](mailto:dpo@ville-montivilliers.fr)
- En formulant une réclamation motivée auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).